Image not found or type unknown

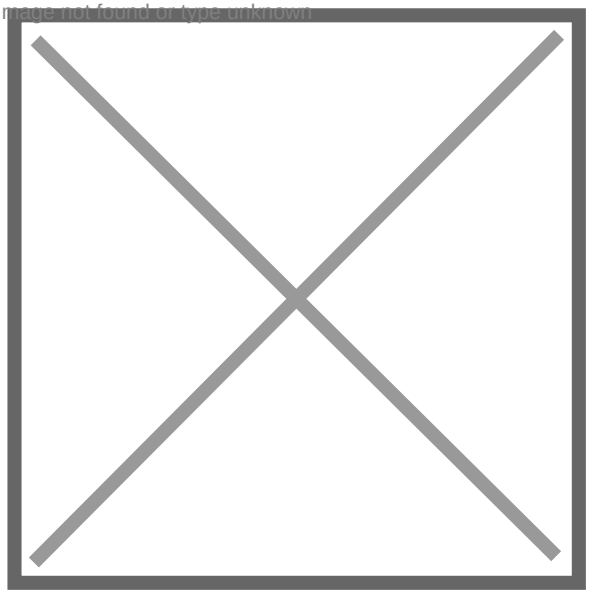

Frais de déplacements pour un entretiens chaudière

Par **isabelle**, le **15/01/2010** à **15:01**

Bonjour,

J'ai pris un rendez vous au téléphone avec un chauffagiste pour un entretiens chaudière . Il devait me faire un contrat par la suite . Suite a un oubli de la personne qui devais être présente l'entretiens n'a pas pu se faire .

Je rappelle donc pour reprendre rendez vous selon mes disponibilitées, aucune ne conviens au chauffagiste ! Donc quand je parle d'annuler on me menace de m'envoyer une facture de fais de déplacement ! Est-ce légal ?

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés